

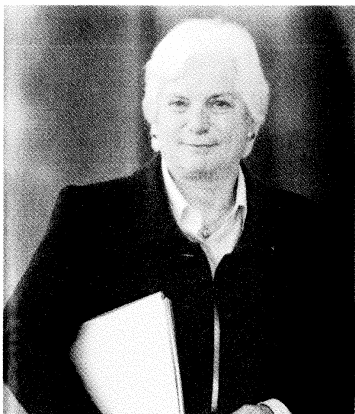
REVUE DE PRESSE

LE NOUVEAU COURRIER N° 140 de Janvier - Février 2007

RELATIONS ENTREPRISES-ADMINISTRATIONS

Osez le dialogue avec vos futurs inspecteurs des impôts !

► Sollicitée par la Direction générale des impôts (DGI), la CCIP a accepté de mobiliser les chefs d'entreprise autour d'une action originale : l'accueil d'élèves inspecteurs des impôts en stage pendant quelques jours. De quoi permettre à ces deux mondes de mieux se connaître. Le point sur cette opération avec Claudie Payet.



Elue à la CCIP et directrice générale de Payet-Climax SAS, Claudie Payet montre l'exemple : elle s'apprête à accueillir dans son entreprise deux élèves inspecteurs des impôts pour la deuxième année consécutive.

Pas de risque, donc ! Mais quel intérêt pour les chefs d'entreprise ?

C.P. : Lors d'un contrôle fiscal, le chef d'entreprise hésite toujours à entrer en contact direct avec le vérificateur, préférant passer par l'intermédiaire de son conseil. L'expérience montre pourtant qu'un dialogue direct permet de régler bien des différends. Rencontrer de futurs inspecteurs des impôts, hors de toute procédure légale, est aussi enrichissant pour les dirigeants d'entreprise que pour les élèves.

Concrètement, comment se passe le stage ?

C.P. : Il se déroule sur une très courte durée (cinq jours maximum), de janvier à fin février. Les modalités d'organisation et le "programme" sont laissés à l'appréciation des dirigeants. Nous leur conseillons toutefois, pour plus de dynamisme et d'efficacité, d'accueillir deux stagiaires en même temps. Objectif : leur faire découvrir la vie quotidienne d'une entreprise, les missions de ses différents ser-

vices, sa stratégie, ses contraintes économiques... Ces élèves ont suivi des études de haut niveau : ils maîtrisent très bien l'administration fiscale mais connaissent mal l'entreprise. ■

CONTACT

Direction générale des impôts, Hélène Fuentes, 01 49 14 66 18, helene.fuentes@dgi.finances.gouv.fr

Pourquoi la DGI souhaite-t-elle envoyer ses élèves en stage en entreprise ?

CLAUDIE PAYET : Pour leur donner une vision globale de l'entreprise et leur en faire découvrir les différentes fonctions, la stratégie, les contraintes... Il ne s'agit en aucun cas de simuler un contrôle fiscal ! Je tiens à rassurer les chefs d'entreprise : participer à cette opération n'aura aucune incidence sur la suite de leurs relations avec l'administration fiscale. Un contrôle n'intervient jamais par hasard ou pour quelque raison obscure : il est déclenché tout simplement lorsque les éléments de la liasse fiscale d'une société ne correspondent pas aux ratios établis par l'administration.

Solimmo

SOLUTIONS IMMOBILIÈRES PROFESSIONNELLES

> Vous recherchez :

Terrain

Bâtiment

Bureau

> Adresse Internet :

www.solimmo.fr

Le site Internet des offres immobilières et foncières :

- pour les professionnels et entreprises
- secteurs industrie, logistique, tertiaire
- location, vente
- mise en relation directe avec les professionnels de l'immobilier, ou collectivités
- accès gratuit